

## RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE CHAQUE RESSOURCE CONCERNÉE

### 1 Introduction

Les rôles et responsabilités assignés aux fonctions concernées par la déclaration de la direction dans le cadre de la politique environnementale forestière de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau sont définis, documentés et communiqués afin de faciliter la bonne gestion de l'efficacité et l'efficience du système de management environnemental forestier (SMEF).

En conséquence, chaque personne remplissant une ou plusieurs des fonctions suivantes est personnellement responsable de contribuer au succès du projet en s'engageant ou en s'impliquant au maintien et à l'amélioration du système SMEF, nonobstant ses autres responsabilités au sein de la MRC ou des divers autres organismes et communautés intéressées par la démarche de certification forestière.

### 2 Rôles et responsabilités

#### Préfet de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Préside le Conseil de la MRCVG en tant qu' élu au suffrage universel;
- Planifie, organise, dirige et contrôle les activités stratégiques et politiques de la MRCVG sous l'autorité du Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire (MAMOT) et du Ministère de l'Énergie Ressources naturelles (MERN);
- Revoit et approuve annuellement avec le Directeur général, la politique environnementale forestière et la déclaration de direction constituant le préambule du manuel décrivant le système SMEF de la MRCVG;
- Assure ses engagements contenus dans la Déclaration de direction (1SY410-01-MVG) et contribue activement au déploiement et au maintien du SMEF.

#### Directeur général de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Planifie, organise, dirige et contrôle les activités opérationnelles de la MRCVG sous l'autorité du Conseil de la MRC;
- Revoit et approuve annuellement avec le Préfet, la politique environnementale forestière et la déclaration de direction constituant le préambule du manuel décrivant le système SMEF de la MRCVG;
- Assure ses engagements contenus dans la déclaration de direction (voir 1SY410-01-MVG) et contribue activement au déploiement puis au maintien du SMEF.

#### Comité Multiressources (CMR)

Le Comité Multiressources est un comité aviseur du Conseil de la MRCVG se réunissant environ 8 fois par année et au besoin pour examiner la gestion des TPI et du SMEF. Il comprend les douze (12) membres suivants:

- Le Conseil de la MRC (i.e. *quatre* de ses membres *en plus* du préfet et le président de la commission d'aménagement du territoire);
- La Fédération québécoise *des chasseur et pêcheurs*;
- Un représentant des industriels forestiers;

**Élément du système SMEF**

**RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE CHAQUE RESSOURCE CONCERNÉE**

- Les conseillers forestiers Fortech inc. représentant les conseillers forestiers accrédités de l'Agence de mise en valeur des forêts privées de l'Outaouais;
- L'organisme Forêt vive qui prône le respect de l'environnement forestier;
- La réserve algonquine de Kitigan Zibi Anishinabeg;
- L'Office des Producteurs de bois de la Gatineau;
- le Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais (CREDETAO) représentant le secteur agro-forestier.

**Gestionnaire des TPI**

Planifie, organise, dirige et contrôle les opérations de planification forestière, d'aménagement forestier et de gestion des droits fonciers des terres publiques intramunicipales (TPI) sous l'autorité du Directeur général de la MRCVG en conformité avec la réglementation provinciale en vigueur. Planifie et supervise les opérations forestières de la MRC des Collines de l'Outaouais

**Représentant de la direction pour le SMEF**

- Préside le Comité directeur-TPI, qui comprend aussi le Technicien en aménagement forestier et la Technicienne en gestion foncière;
- Planifie, organise, dirige et contrôle les activités de déploiement et de maintien permanent du système de management environnemental forestier (SMEF) en pleine concertation avec le Comité Multiressource (CMR);
- Rend compte à sa Direction générale et au Comité Multiressource *de la performance* du système de management environnemental forestier (SMEF) et de tout besoin d'amélioration;
- Assure la réalisation de la revue annuelle de direction;
- Prépare les agendas des réunions et coordonne les activités des divers Comités (CD-TPI et CMR) et les Groupes de travail TPI (GT-TPI);
- Fournit le support à la rédaction des procédures et des instructions de travail si nécessaire;
- Revoit et approuve tous les documents officiels du Manuel SMEF;
- Assure la maîtrise de la documentation requise pour la certification et la maîtrise de la documentation réglementaire qui est exclue de la portée du SMEF.
- Assure la formation de l'ensemble du personnel concerné;
- Planifie, organise, dirige et contrôle le programme d'audit interne soit en le réalisant à l'interne avec ses propres auditeurs internes ou en le confiant en sous-traitance à l'externe;
- Soumet les résultats d'audit à sa direction et au Comité multiressource;

**Technicien en aménagement forestier**

- Supervise et contrôle les opérations d'aménagement forestier des terres publiques intramunicipales (TPI) sous l'autorité du Gestionnaire des TPI;
- Contribue activement au déploiement puis au maintien du SMEF à titre de membre du Comité directeur-TPI;

**Élément du système SMEF**
**RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE CHAQUE RESSOURCE CONCERNÉE**
**Technicienne en gestion foncière**

- Supervise et contrôle les opérations de gestion foncière des terres publiques intramunicipales (TPI) sous l'autorité du Gestionnaire des TPI;
- Contribue activement au déploiement puis au maintien du SMEF à titre de membre du Comité directeur-TPI;

**Groupes de travail-TPI**

Comités ad-hoc formés dans le but de faciliter le déploiement du SMEF, principalement pour documenter les procédures à partir des pratiques réelles sur le terrain. Il s'agit de petits groupes limités à 2 ou 3 personnes expérimentées relevant de la MRC ou des sous-traitants.

**Personnel et Sous-traitants de la MRCVG concernés par le SMEF-TPI**

- Exécutent et vérifient les activités dont ils sont responsables en suivant rigoureusement les procédures attachées à leur fonction;
- Contribuent activement à la mise en œuvre et au maintien du SMEF conformément aux objectifs environnementaux fixés;

**HISTORIQUE ET GESTION DES CHANGEMENTS**

RÉV	DATE	CHANGEMENT	PRÉPARÉ PAR	VÉRIFIÉ PAR	APPROUVÉ PAR
a	2009-02-28	Ébauche originale du texte et gabarit du document	Gérard Blin ISONORM Groupe Conseil	Gérard Blin ISONORM Groupe Conseil	Gérard Blin ISONORM Groupe Conseil
B	2009-03-12	Voir les changements indiqués en rouge italique	Richard Daigle, Gestionnaire des TPI	Richard Daigle, Gestionnaire des TPI	Richard Daigle, Gestionnaire des TPI
C	2009-03-30	Accepté tel quel	Richard Daigle, Gestionnaire des TPI	Comité multiressources	Richard Daigle, Gestionnaire des TPI
d	2009-12-30	Voir les changements indiqués en rouge italique	Gérard Blin ISONORM Groupe Conseil	Gérard Blin ISONORM Groupe Conseil	Gérard Blin ISONORM Groupe Conseil
E	2010-03-02	Accepté tel quel	Richard Daigle, Ing.F. et Rep de la Dir.	Comité directeur des TPI	Richard Daigle, Ing.F. et Rep de la Dir.
f	2010-11-16	Voir les changements indiqués en rouge italique	Gérard Blin ISONORM Groupe Conseil	Gérard Blin ISONORM Groupe Conseil	Gérard Blin ISONORM Groupe Conseil
G	2010-11-17	Accepté tel quel	Richard Daigle, Ing.F. et Rep de la Dir.	Comité directeur des TPI	Richard Daigle, Ing.F. et Rep de la Dir.
H	2013-02-08	Voir les changements indiqués en rouge italique	Richard Daigle, Ing.F. et Rep de la Dir.	Richard Daigle, Ing.F. et Rep de la Dir.	Richard Daigle, Ing.F. et Rep de la Dir.
I	2013-03-18	Voir les changements indiqués en rouge italique	Richard Daigle, Ing.F. et Rep de la Dir.	Richard Daigle, Ing.F. et Rep de la Dir.	Richard Daigle, Ing.F. et Rep de la Dir.
J	2017-10-24	Voir les changements indiqués en rouge italique	Dominic Lauzon, Ing.F. et Rep de la Dir	Dominic Lauzon, Ing.F. et Rep de la Dir	Dominic Lauzon, Ing.F. et Rep de la Dir
K	2018-06-26	Voir les changements indiqués en rouge italique	Dominic Lauzon, Ing.F. et Rep de la Dir	Dominic Lauzon, Ing.F. et Rep de la Dir	Dominic Lauzon, Ing.F. et Rep de la Dir